

Moulleron infos #1 - Février 2022

Mot du Maire

Chères Moulleronnaises, Chers Moulleronnais,

La commission communication et moi-même sommes heureux de vous présenter cette première lettre mensuelle d'information qui relatera l'actualité de notre commune. Vous pouvez la recevoir par mail en vous inscrivant à la newsletter sur www.mairie-moulleronlecaptif.fr ou la trouver en version papier dans quelques commerces moulleronnais.



Jacky GODARD

Maire de Moulleron-le-Captif

Élections



Dates des prochaines élections :

- dimanches **10 avril et 24 avril 2022** – élection présidentielle
- dimanches **12 et 19 juin 2022** – élections législatives

Vous avez jusqu'au 4 mars 2022 pour vous inscrire sur les listes électorales

Vous pouvez le faire en ligne via ce lien : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396

Pour vérifier si vous êtes inscrit : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788

Pour demander une correction : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454

Urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme par voie dématérialisée.

Utilisez le lien suivant, aussi disponible sur la page Urbanisme du site Internet communal :

<https://ads.larochesuryon.fr/quichet-unique>



Environnement



Si vous avez planté des arbres ou arbustes depuis début 2021, vous pouvez les comptabiliser dans le cadre de l'opération :

« **100 000 arbres pour demain** » de la Roche-sur-Yon Agglomération.

Vous contribuez à faire grimper le compteur de cette belle opération en inscrivant vos plantations sur le lien :

www.larochesuryon.fr/vos-plantations

Prochainement à Mouilleron

Zoom sur... la commission sport et vie associative



Sandrine TARAUD



Stéphane PERCOT



Philippe FOUCHER



Christine BARON



Rachel BODIN



Vincent SAUNIER



Olivier BARON



Serge TESSON

Événements municipaux

Samedi 5 février de 9h à 12h

Vente de jouets au profit de la SPA,
par les jeunes du Six&Co
Place de la Marelle

Lundi 14 mars - 20h30

Conseil municipal

Longère de Beaupuy

Mardi 29 mars - 20h00

**Réunion publique
d'informations municipales**

Longère de Beaupuy

Événements associatifs

Du 25 février au 6 mars

Exposition « Artistes pour l'espoir »
Foyer rural

Du 26 au 27 février

**Trophée de Vendée de patinage
artistique - Salle Gaston Renaud**

Samedi 26 février

Loto du basket
Longère de Beaupuy

Dimanche 6 mars

Loto de l'OGEC
Longère de Beaupuy

Dimanche 13 mars

Théâtre organisé par le cyclisme
Longère de Beaupuy

Samedi 19 mars

Nuit du foot du MSF
Longère de Beaupuy

Événements culturels

Dimanche 6 février - 16h00

Spectacle d'humour
Arnaud DUCRET
Longère de Beaupuy

Vendredi 11 février - 20h30

Théâtre « Drôle de campagne »
Longère de Beaupuy

Vendredi 11 mars - 20h30

Spectacle d'humour
Laurie PERET
Longère de Beaupuy

Vendredi 18 mars - 20h30

Théâtre « Sans dessus dessous »
Longère de Beaupuy

La commune de Mouilleron-le-Captif a décroché pour la première année, les trois flammes du label **Villes sportives** décernées par le Comité Régional Olympique et Sportif des Pays de la Loire.

Ce label reflète l'importance du sport sur notre commune et met en lumière le dynamisme et l'investissement au quotidien de nos associations sportives.



**49 % des Mouilleronnais sont adhérents à l'une de nos
19 associations sportives**

Cette distinction valorise également le suivi et le soutien des associations par la commission sport de la municipalité. Cette récompense vient en complément du label **Terre de Jeux 2024** reçu il y a deux ans par notre commune.

Les nombreux équipements sportifs, dont certains très spécifiques (anneau de roller, plan d'eau de navigation pour le modélisme...) sont des atouts indéniables.



Forum des associations - Juin 2021



Remise de médailles au quartet cadet du CPRM championnes de France en section artistique.

ACTU !

Vous pouvez rejoindre le nouveau **comité municipal d'animation** en participant à l'**assemblée constitutive** le :

Mercredi 2 février 2022 à 20h
Salle 5 du foyer rural

Infos pratiques

Horaires d'ouverture de l'hôtel de ville :

- lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h ;
- mardi et jeudi de 8h30 à 12h30 ;
- samedi de 9h à 12h.

Les chiffres du mois

- **43**, c'est le nombre de naissances comptabilisées en 2021.
- **5094**, c'est l'ensemble de la population municipale totale au 1er janvier 2022.*
- **2450**, c'est le nombre de foyers mouilleronnais.**

* Source : Insee.

** Source : DDFIP.